

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transport des matières dangereuses LA CMQ REND PUBLIC LE RAPPORT COMMANDÉ ET ASSURERA SON SUIVI

Québec, le 15 septembre 2016 – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) rend public le rapport final de l'étude qu'elle a fait réaliser sur le transport de matières dangereuses sur son territoire. Cette étude dresse le portrait des matières dangereuses qui y circulent, que ce soit par route, par rail, par navire ou par pipeline, analyse les risques liés à cette activité et propose des mesures de prévention pour les réduire et permettre d'atténuer les conséquences d'éventuels accidents.

« Je suis très satisfait du sérieux de ce rapport. Il nous rappelle que notre région fait face à des enjeux auxquels tous les grands centres urbains de la planète sont confrontés. Nous bénéficions cependant d'un avantage certain par rapport à plusieurs d'entre eux : nous disposons désormais d'un portrait relativement juste de notre situation. Les mesures proposées seront examinées avec sérieux pour atténuer les risques associés au transport des marchandises dangereuses sur notre territoire », a tenu à mentionner le président de la CMQ, M. Régis Labeaume.

« Déjà, nous avons demandé aux gouvernements fédéral et provincial de mettre à jour certaines données qui contribueront à mieux connaître la situation actuelle » a de plus précisé monsieur Labeaume.

Le portrait tracé par la firme CPCS quantifie les tonnages transportés par mode puis par type de marchandise et identifie les principaux corridors de transport utilisés. Sans grande surprise, la raffinerie Jean-Gaulin de Lévis, qui a d'ailleurs été consultée lors de la réalisation de l'étude, constitue le principal générateur de flux de la région métropolitaine, peu importe le mode de transport considéré. L'étude révèle aussi qu'au-delà de 40 millions de tonnes de matières dangereuses sont transportées annuellement sur les réseaux de la CMQ. À ceci s'ajoutent les volumes de gaz naturel dont le flux moyen varie selon la saison. À partir de données historiques sur les incidents, les estimations des volumes et du type de matières dangereuses transportées par mode, un portrait du risque sur le territoire de la CMQ a pu être dégagé. La localisation d'un accident éventuel est évidemment un facteur déterminant l'ampleur de ses conséquences.

Cela dit, les principales municipalités du territoire sont dotées de plans de sécurité civile et de schémas de couverture de risques en sécurité incendie qui assurent un état de préparation adéquat advenant une intervention impliquant des matières dangereuses. Cette préparation permet de faire face de façon appropriée à toutes les situations d'exception. Les exigences auxquelles doivent se soumettre les expéditeurs, en disposant notamment d'un plan

d'intervention d'urgence agréé, permettent également de croire que la mobilisation des ressources nécessaires en cas d'accident devrait être efficace. Malgré tout, l'étude propose plusieurs mesures touchant principalement les champs de compétence des gouvernements du Québec, du Canada et des municipalités.

Un comité stratégique composé principalement des responsables municipaux et gouvernementaux de la sécurité publique, de la santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du transport sera en effet chargé, au cours des semaines à venir, d'ordonner les mesures proposées dans le rapport selon les champs de compétences de chaque direction et organisme et de discuter au besoin avec les représentants de l'industrie des mesures proposées. Sous l'autorité de la Communauté, ce comité sera présidé par M. Jean Couture, ingénieur, ex-sous-ministre adjoint au ministère des Transports du Québec et, à cet égard, responsable des politiques, des programmes et des normes visant à supporter et encadrer l'action du Québec en matière de transport des personnes et des marchandises pour les modes de transport routier, maritime, aérien et ferroviaire ainsi qu'en matière de sécurité en transport.

Pour obtenir l'étude : <http://www.cmquebec.qc.ca/transport-mobilite/transport-matieres-dangereuses>

– 30 –

Source : Robert Masson
Directeur général et trésorier par intérim
Tél. : 418 641-6250, poste 1201
www.cmquebec.qc.ca / Robert.Masson@cmquebec.qc.ca